

## HABILITATION IAS NIVEAU 3

20 heures – 100% E-learning



### OBJECTIFS

---

- Répondre aux exigences de la réglementation prévues par l'arrêté ministériel du 11/07/2008
- Obtenir la capacité professionnelle matérialisée par l'attestation de formation professionnelle IAS 3
- Mettre à disposition les connaissances métier
- Permettre l'inscription sur le registre de l'ORIAS en tant qu'IAS 3



### PUBLICS

---

- Toutes les personnes exerçant à titre accessoire la distribution de contrats d'assurance en complément d'un service ou d'un bien.
- Les détenteurs de l'IOBSP de niveau 1



### PRÉREQUIS

---

Aucun prérequis spécifique



## DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

---

Cette formation de 20h en full e-learning est un complément indispensable et obligatoire dans le cadre de l'exercice de l'intermédiation en crédit.

Elle permet à l'intermédiaire de pouvoir réaliser une opération d'assurance à titre accessoire comme l'assurance emprunteur.



## COMPÉTENCES VISÉES (IAS3)

---

- Appréhender le cadre juridique de l'intermédiaire en assurances
- Etre capable de faire des recommandations sur des contrats d'assurance notamment sur les contrats d'assurance emprunteur,
- Présenter, proposer ou aider à conclure des contrats
- Etre capable de réaliser des travaux préparatoires à la conclusion de contrats d'assurance
- Gérer la gestion et l'exécution de contrats d'assurance
- Fournir les informations nécessaires au souscripteur en fonction de ses besoins et de ses choix
- Etablir un diagnostic des besoins en assurance des particuliers
- Savoir détecter les risques présentés par le souscripteur

---

### MODALITÉS D'ACCÈS

- Entrée et sortie permanentes
- Modules non Accessibles aux personnes malentendantes

### ACCÈS À LA FORMATION

- Plateforme accessible 24h/24, 7j/7
- L'apprenant reçoit par mail ses identifiants et créer son mot de passe pour accéder à la plateforme
- Un tuteur est disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h



## CONDITIONS TECHNIQUES D'ACCÈS À LA PLATEFORME (Poste de travail)

Il est recommandé d'être à l'aise dans la manipulation des outils informatiques (mail, les navigateurs Internet, la bureautique : divers formats de document comme le PDF, Word)

Prérequis matériels pour chaque station de travail	Résolution d'écran de 1024x600 pixels	256 MB de mémoire RAM
Navigateurs compatibles	Internet Explorer, Firefox, Chrome ou Safari dans les versions supportées par les éditeurs	
Applications mobiles	IOS 9 ou version supérieure	Android 4.4 ou version supérieure (Android 5.0 ou supérieur pour la lecture des SCORM)
Bande passante minimale requise pour votre connexion internet	512kb/s par poste de travail	



## CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

*Programme de formation prévu à l'article R512-11 du Code des assurances pour les intermédiaires en assurance*

*Chaque module comporte des fiches de cours, des quizz intermédiaires, des cas pratiques et un quizz de validation en fin de module  
Un manuel de formation reprenant l'intégralité des cours est disponible et téléchargeable.*

Le participant choisit une unité (en plus de l'unité sur les savoirs généraux) en fonction de son activité d'IAS

### **UNITÉ 1 : LES SAVOIRS GÉNÉRAUX (OBLIGATOIRE) 10h**

La présentation du secteur de l'assurance

Les entreprises d'assurances

L'opération d'assurance  
Les différentes catégories d'assurance  
L'intermédiation en assurance  
La relation avec le client  
La lutte contre le blanchiment

**UNITÉ 2 : LES ASSURANCES DE PERSONNES (incapacité, invalidité, décès, dépendance, santé)**  
**(AU CHOIX) 10h**

L'assurance contre les risques corporels (incapacité - invalidité- décès)  
La dépendance  
L'assurance complémentaire santé

**UNITÉ 3 : LES ASSURANCES DE PERSONNES (assurance-vie et capitalisation) (AU CHOIX) 10h**

La prise en compte des besoins  
Les principales catégories de contrats  
Les spécificités

**UNITÉ 4 : LES ASSURANCES DE PERSONNES (les contrats collectifs) (AU CHOIX) 10h**

L'assurance de groupe  
Contrats collectifs au profit des salariés

**UNITÉ 5 : LES ASSURANCES DE BIENS ET DE RESPONSABILITE (AU CHOIX) 10h**

L'appréciation et la sélection du risque  
Les différents types de contrats

**INFO**

**Durée** : 20h

**Tarif** : 275€ / participant

Eligible au CPF, finançable par le pôle emploi ou autres OPCO (en fonction des critères de prise en charge de chaque financeur et de la situation de chaque participant)

**Dates et lieu** : Session ouverte à l'année  
- FOAD (Formation Ouverte A Distance)

**Formatrice** : Alexandra REYNIER

Les assurances des risques d'entreprises

La présentation des garanties et la tarification

La vie du contrat

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur s'applique à tous les stagiaires qui participent à une action de formation.



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

### Les méthodes pédagogiques

Alternance entre apports théoriques acquis à travers des PowerPoint, vidéos, documents et des cas pratiques

Cette alternance permet un apprentissage efficace et une mémorisation facile.

Les quizz intermédiaires aident à la mémorisation, servent de repère à l'apprenant dans sa compréhension, et à s'entraîner.

Les cas pratiques et les mises en situation permettent à l'apprenant de s'assurer de la bonne compréhension et assimilation des cours.

L'apprenant peut télécharger le manuel pour permettre une révision facile et efficace.

## FORMATEUR

### Compétences et qualifications des formateurs

Alexandra REYNIER a obtenu une maîtrise de Droit Privé.

Durant 10 ans, elle a exercé en tant que conseillère financière à la BANQUE POSTALE.

Puis, a affiné son parcours en devenant conseillère privée à la BANQUE POPULAIRE DES ALPES durant 2 ans.

Pour terminer son cursus de salarié en qualité d'animatrice réseau au sein d'une franche en prêt immobilier pendant 2 années.

Spécialités : Crédits, assurance, banque



## MODALITÉS TECHNIQUES D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE

---

### ● **Les moyens techniques**

Accès 24h /24 et 7j/7 à la plateforme de formation pendant 3 mois

Possibilité de proroger l'accès moyennant un coût de 50€ par mois

Possibilité de contacter le formateur par mail, par le tchat disponible sur la plateforme ou encore par téléphone de 9h à 18h

Le délai de réponse est au maximum de 48 heures

Le SAV de la plateforme a le même délai pour le traitement des anomalies

### ● **Les interlocuteurs**

Pour la formation et le support technique : Mme Alexandra REYNIER

Mail : [alexandra.reynier@formafib.fr](mailto:alexandra.reynier@formafib.fr) - Tél : 06 77 26 50 60

Pour l'administratif (dossier stagiaire et prise en charge) : Mme Gwenaël SCOUARNEC

Mail : [gwenael.scouarnec@formafib.fr](mailto:gwenael.scouarnec@formafib.fr) - Tél : 06 16 57 28 34

Standard téléphonique de 9h à 12h et de 14h à 17h : 0806 09 0014 (appel non surtaxé)



## DÉROULEMENT DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

---

### ● ***Pendant la phase d'apprentissage***

Après avoir créé son compte utilisateur, l'apprenant accède aux 2 parcours.

Les parcours sont indépendants les uns des autres.

Chaque parcours est divisé en modules, chacun est jalonné d'une fiche de cours, de quizz intermédiaires et/ ou de cas pratiques, d'un quizz de validation (10 questions).

Il faut obtenir 70% de bonne réponse pour passer au module suivant. L'apprenant peut rejouer le questionnaire à volonté.

Les quizz intermédiaires sont composés de QCM, QCU, ou questions ouvertes.

Les cas pratiques ou les questions ouvertes font l'objet d'une rédaction par l'apprenant.

Un emplacement est dédié sur la plateforme de formation pour y déposer les réponses.

Le formateur valide la réponse et l'apprenant peut ainsi avoir accès à la correction.

Le formateur est à la disposition de l'apprenant pour l'aider dans la résolution des cas pratiques.

### ● ***Le contrôle continu***

Des quizz de validation sont présents à chaque fin de module. Le taux de réussite doit être au moins égal à 70% pour valider le quizz et passer à l'étape suivante. Le score final retenu pour la délivrance de l'attestation est la moyenne des notes obtenues tout au long de la formation.

### ● ***Après l'obtention du livret***

Le titulaire de l'IAS 3 peut s'inscrire à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance à titre accessoire.

Possibilité de poursuivre par l'IAS 1 ou 2 (pas de passerelle possible)

### ● ***Modalités de suivi de l'exécution du programme***

Un Tracking permet de connaître le temps de connexion, les dates de connexion, les pourcentages de réussite aux quizz, la validation des modules, l'avancement de la formation.

Cet outil de suivi permet au tuteur de suivre à distance l'évolution du parcours de l'apprenant.



## ATTESTATION ET HABILITATION DE LA FORMATION

---

Une fois tous les modules exécutés à 100%, et après avoir obtenu un score moyen au moins égal à 70%, il sera délivré au stagiaire un dossier de fin de formation comprenant :

- Une attestation de fin de formation précisant : Date et lieu d'établissement du document, nom et prénom du stagiaire, intitulé de formation, dates d'exécution de l'action, durée en heures prévues et réalisées, résultats de l'évaluation des acquis jalonnant ou terminant la formation, signature et tampon de l'organisme, signature du stagiaire
- Cette attestation permet l'inscription ORIAS

<p><b>Si financement de la formation via le CPF (<i>Compte Epargne Formation</i>), merci de parapher chaque page du programme et de signer ci-dessous</b></p>
<p><b>Signature du stagiaire</b></p>